

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°87/2023

Objet :

**Tarification/
Buvette/ Soirée
Halloween**

**Certifié exécutoire
par la Maire, le**

17/10/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 09 octobre, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 03 octobre 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothée LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Muriel POLLART, Eugène DELAMBRE, Sylvie COUSIN, Angélique BARBIER, Laury FLIPPE.

Absents excusés : Laurent DHE, Daisy LAINE.

Procurations :

Daisy LAINE donne procuration à Laurent MUCHEMBLED

Laurent DHE donne procuration à Bruno VIENNE

Secrétaire : Eugène DELAMBRE

La séance ouverte, Madame BARBIER propose que les tarifs qui seront appliqués lors de la soirée Halloween du 31 octobre 2023 soient les suivants :

Crémant de Loire (bouteille) : 12€ Crémant de Loire (verre) : 2,50€

Vin rosé (bouteille) : 8€ Vin rosé (verre) : 1,50€

Bière canette : 2€

Coca cola, Oasis (verre) : 1,00€

Eau plate (bouteille) : 1€

Croque-monsieur : 1,50€

Crêpes : 0,50€ pour 2

Chips (petit paquet individuel) : 0,50€

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée accepte l'application de ces tarifs.

Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le

ID : 062-216201814-20231009-D87_2023-DE

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,

Anne-Marie BARBIER

